

THE DIRECTOR-GENERAL

Bruxelles, 10 AOUT 2010  
Ares (2010) **50 1895**

M. Sam Lambourn  
NWWRAC  
Bord lascaigh Mhara  
Crofton Road  
Dun Laoghaire  
Co Dublin  
Irlande

**Objet: Possibilités de pêche pour 2011**

Cher M. Lambourn,

C'est avec plaisir que je réponds à la réponse du CCREOS concernant les possibilités de pêche pour 2011, suite à la communication de la Commission<sup>1</sup>.

Le document de "réponse" fait référence dans son ensemble au point de vue de l'industrie, il serait donc utile que vous puissiez clarifier si ce document représente un point de vue unanime.

Certains des points soulevés dans l'opinion du CCREOS ont été débattus longuement lorsque la Communication 'Mise en oeuvre de la durabilité dans les pêcheries de l'UE par le biais du rendement maximal durable <sup>2</sup> a été présentée et débattue en 2006. Cependant, je prends note de vos préoccupations particulières.

Tout d'abord, il n'est pas du tout évident que le passage à une approche RMD nécessite les réductions considérables que vous envisagez. Dans la plupart des cas des recommandations relatives aux stocks de poissons que nous avons reçues du CIEM et du CSTEP cette année, vous aurez remarqué le peu de différence entre les approches "RMD " et "pa". En cas de différence, c'est souvent l'approche "RMD " qui nécessite une plus petite réduction des possibilités de pêche lorsque les stocks se situent en dessous d'une valeur de biomasse seuil. Je pense que les constatations de la première année de mise en oeuvre de cette approche indiquent que les préoccupations concernant le passage à un régime plus restrictif ne sont pas fondées.

Je prends note de vos évaluations sociales et économiques. Ces évaluations devraient en effet être effectuées, comme c'est le cas en particulier pour le développement de plans à long terme et de leurs objectifs associés.

<sup>1</sup> COM'2010/0241 final

<sup>3</sup> COM/2006/0360 final

**ROUD PG 17/08/10**

La plupart des stocks importants qui présentent un intérêt pour l'UE sont désormais exploités dans le cadre de plans à long terme, bien qu'il soit vrai que la mise en oeuvre des plans ait été plus lente dans les eaux occidentales qu'en mer du Nord par exemple. J'encourage donc le CCREOS à aider la Commission à développer des plans à long terme concernant les espèces supplémentaires telles que la sole de mer d'Irlande. Ceci permettra le développement d'évaluations sociales et économiques à propos du moyen terme.

Vous faites référence à l'initiative du CCREOS relative à l'amélioration de la collecte des données. Cette dernière est la bienvenue dans la mesure où elle aide les états membres et l'industrie à mettre en oeuvre les objectifs existants de collecte des données. Je ne soutiens pas la mise en place d'un système parallèle, bien que je sois favorable à toute initiative visant à améliorer et à mettre en oeuvre ce que nous avons. Comme il est d'usage, je tiens à vous rappeler que le manque le plus important en matière de données concerne les quantités de poisson capturées rejetées et débarquées.

Vous exprimez des préoccupations eu égard aux questions d'ordre technique sur lesquelles repose l'estimation RMD. Les derniers rapports du CIEM et du CSTEP sont très encourageants: il est clair que d'énormes progrès ont été accomplis cette année. Bien que les estimations RMD soient inévitablement provisoires puisqu'elles sont fournies dans un contexte technologique, environnemental et écologique particulier (car le RMD peut être affecté par la sélectivité des engins, la structure de l'écosystème et les changements climatiques) il demeure possible d'actualiser les estimations existantes lorsqu'une de ces variables externes entraîne un changement dans la productivité des stocks de poisson.

L'augmentation potentielle des rejets est également une des sources de préoccupation du CCREOS. En principe, la pêche RMD devrait donner lieu à une réduction des rejets car les poissons disposent (en moyenne) de plus de temps pour se développer avant d'être capturés dans le cadre d'une stratégie RMD que dans le cadre d'une approche d'effort élevé. Ceci signifie que le mélange de poissons dans la mer comprend moins de poissons de faible valeur économique qui auraient tendance à être rejetés. Dans le cas de l'églefin de mer du Nord, nous avons observé par exemple que l'adoption d'une approche RMD avait conduit à une réduction importante des rejets. L'utilisation d'engins plus sélectifs et les réductions de l'effort ont également joué un rôle dans cette réussite.

Je vous remercie de votre contribution à ce sujet et je vous prie, cher M. Lambourn, d'agréer l'expression de ma plus sincère considération.

**Signature**

**pp Lowri EVANS mot illisible**

**mot illisible pg 17/08/2010**